

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Périgueux (24000)

Réponses de Laurent Pernet, au nom de la liste « Collectif Citoyen Périgueux »

– le 01/03/2020 à 13:03 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous avons prévu de tout mettre en œuvre pour respecter les ambitions du schéma cyclable de l'agglomération du Grand Périgueux, adopté en Octobre 2018. Notamment pour favoriser les mobilités actives et augmenter la part modale, aujourd'hui inférieure à 1%. Nous sommes conscients des objectifs très ambitieux qui ont émergé de l'étude d'Hans Kremers et qui doivent être menés de concert avec l'ensemble des communes du cœur de l'Agglomération, et ses extensions périurbaines. Le vélo aura donc naturellement toute sa place au sein du plan vélo que nous comptons mener, de pair avec le travail sur la densité du trafic routier et la problématique de congestion automobile.

Nous organiserons des consultations avec l'ensemble des acteurs (associatifs, usagers, habitant.e.s etc) qui le souhaitent, pour voir comment proposer de nouveaux itinéraires cyclables, participant ainsi à un meilleur partage de la voirie entre les différents modes de déplacement.

Les communes étant dans une contrainte budgétaire accrue à cause du fait de la baisse des dotations de l'État, le plan vélo sera étalé sur 2 mandats, conformément au schéma cyclable de l'agglomération qui vise à atteindre une part modale vélo à 10% en 2028.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Nous sommes ouverts à cette proposition, le ou la responsable « vélo » servira à animer et à coordonner les actions de la mairie sur cette thématique, à travers notamment le pôle « Cadre de vie », que nous allons instaurer si nous sommes élu.e.s.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.
(former les agents territoriaux)

Il nous semble important de sensibiliser les agents municipaux à ce mode de déplacement, notamment au travers du plan de mobilité et des mesures à mettre en place pour optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier. .

D'une manière plus large, un des freins au développement du vélo en ville est l'appréhension, le sentiment d'insécurité des habitant.e.s à utiliser ce mode de déplacement. Il nous faut donc agir en concertation avec les associations locales pour les aider à s'approprier pleinement ce mode de déplacement et pacifier la circulation automobile.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue Victor Hugo
- avenue Pompidou
- rue Wilson
- rond-point des Poissons.

Suite à la réunion publique sur la mobilité que nous avons organisée le 14 Décembre, celle-ci nous a confirmé que les pistes cyclables à Périgueux ne sont pas toutes adaptées à un déplacement dans de bonnes conditions.

En particulier, certains aménagements actuels, bien que récent, ne sont pas sécurisés. Par exemple, l'intersection entre le Boulevard Montaigne et la Rue Wilson est dangereux et la piste cyclable actuelle ne résout pas cette difficulté.

La mise en place d'un décalage entre les feux pour les cyclistes et ceux pour les autos, permettrait de tourner à droite ou à gauche en toute sécurité.

Les trajets à vélos, doivent être efficaces et sécurisés ! Il serait pertinent d'envisager des tracés cyclables plus directs pour rejoindre notamment la voie verte. Ceux actuellement mis en place sont trop sinueux et font de nombreux détours.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

Effectivement, la jonction centre-ville – Créa Vallée est difficilement praticable à vélo, et il serait souhaitable de faire un état des lieux sur la qualité du déplacement entre le centre ville et ses différents pôles périphériques

Il est possible que nous ne puissions pas le faire pour l'ensemble des pôles d'attractivités à cause de contraintes budgétaires et techniques mais nous sommes prêts à étudier au cas par cas la situation pour chacun de ces pôles.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

La circulation en centre-ville et dans de nombreux quartiers de Périgueux est organisée selon des rues à sens unique, peu adaptées à l'usage du vélo. L'autorisation de circuler à double sens pour les vélos permettrait d'envisager des trajets plus directs et plus sûrs, afin, par exemple, de relier plus rapidement la voie verte le long de l'Isle. Nous tâcherons de faire respecter la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (loi LAURE) de 1996 et notamment son article 20. À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, seront mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

La mobilité est un axe fort de notre programme, c'est une condition primordiale pour permettre à tous et à toutes de se déplacer sans être obligé de prendre son véhicule.

Le souhait d'aller vers l'accès libre, la gratuité, d'améliorer la cadence et la régularité des bus va en ce sens. La volonté d'établir des arrêts à St-Georges et Vésone dans le cadre de la future navette cadencée également.

Nous ne voulons pas que Périgueux devienne une ville sans voiture mais qu'elle soit une ville favorable aux bus, piétons ainsi qu'aux vélos. Pendant notre mandature, nous œuvrerons à repenser les axes de circulations dans le but de désengorger la ville des véhicules.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Le Collectif Citoyen n'a pas eu l'opportunité de se positionner sur ce sujet.

Cependant, avec notre modèle de gouvernance, il est possible de soumettre un projet auprès du Conseil Municipal dans le but d'enclencher une réflexion sur cette thématique.

En revanche, nous souhaitons faire respecter la limitation de vitesse ainsi que la priorisation des piétons et vélos sur les voitures dans toutes les zones de rencontre. Ceci afin d'apaiser la circulation pour le bien-être de tous les usagers et d'être attentifs aux questions de sécurité et de partage de voirie. La police municipale veillera au bon respect des limites de vitesse et des distances de sécurité, notamment dans les zones de rencontre.

Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Les différentes rencontres que nous avons pu avoir avec les citoyen.ne.s, notamment des quartiers St Georges et du Gour de l'Arche, ont permis d'aborder ces questions. Des itinéraires de transit se constituent dans ces quartiers résidentiels, non adaptés à une circulation dense. Il apparaît donc nécessaire d'apaiser le trafic automobile dans certains secteurs (résidentiels, proche des écoles) permettant ainsi de les pacifier et de changer le rapport à l'espace public. Cela peut passer par la végétalisation des rues, un rétrécissement de la chaussée, des mises à sens unique, des double-sens cyclables, ...

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Des éléments de réponses ont été apportés précédemment. Nous pensons qu'il est possible d'envisager de telles mesures au cas par cas, en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous souhaitons la mise en place d'un service de « vélo bus » utilisé par les enfants (encadrés par un-e adulte) afin de se rendre à l'école ou au collège. Cela nécessitera la remise à plat du trafic à l'abord des écoles concernées. La circulation ne sera donc pas supprimée, mais la priorité restera la sécurité des enfants, des parents et du personnel scolaire.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Nous ne sommes pas positionnés sur une généralisation de l'extension des zones de stationnement payantes. Comme déjà précisé plus haut, nous souhaitons mettre en avant les mobilités actives. Par exemple en développant les pistes cyclables, en révisant les circuits ainsi que la fréquence des bus. Le changement climatique nous rappelle en permanence, qu'il faut agir le plus rapidement possible. Vous pouvez compter sur le Collectif Citoyen Périgueux pour aller sur cette voie.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les certificats d'économie d'énergie sont le rachat des « droits à polluer » des grandes entreprises, notamment des fournisseurs d'énergie. Les flécher vers le développement de stationnements vélo sécurisés nous apparaît comme un réel atout. Nous étudierons la faisabilité de ce sujet de manière transversale avec les associations, usager.es et services de la Ville et de l'Agglomération afin d'intégrer au mieux ces éléments.

Action n°14 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

OUI, les lieux de stationnement vélo doivent faire partie intégrante du mobilier urbain, sans constituer un obstacle sur l'espace public! Il en va de l'accessibilité pour tous que les aménagements soient plus qualitatifs et que leur design soit réfléchi. Le principe des Petits Espaces Publics Autrement, doit permettre de réfléchir à l'emplacement des arceaux avec les riverains, les usagers et commerçants. Ils pourront être réalisés en régie pour valoriser les compétences des services municipaux.

Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Ces aspects ont été envisagés lors de la réunion sur les mobilités en Décembre 2019 : problème du stationnement des vélos à l'extérieur, notamment pour les habitants d'immeubles ou de logements donnant directement sur la voirie, aménagement d'un ou plusieurs emplacements vélos en remplacement d'un emplacement pour les véhicules dans chaque rue, stockage des vélos lors des déplacements longs (en intermodalité avec le train par exemple).

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Si des demandes de ce type sont portées par les équipes pédagogiques, les enfants et/ou leurs parents, nous pourrions étudier la création de ce type de locaux protégés.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

L'évolution à venir de la réglementation sur la sécurité routière nous apparaît être une opportunité à ne pas manquer. Anticipons et facilitons les mutations de l'espace public, au profit des mobilités actives !

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous étudierons la faisabilité de ce sujet de manière transversale avec les associations, usager.es et services de la Ville et de l'Agglomération afin d'intégrer au mieux ces éléments. Nous y sommes sensibles car cela va de pair avec notre volonté de créer une centre historique totalement piéton où seules les livraisons et des arrêts ponctuels de riverains seraient autorisés.

Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

(pérenniser et étendre le Chèque VAE)

L'État à travers l'article D251-2 du Code de l'Énergie prévoit déjà des modalités de financements des vélos à assistance électrique (VAE) à de multiples conditions (financières, absence de plomb dans les batteries etc).

Mais celle-ci est conditionné également par le fait qu'une aide ayant le même objet à été attribuée par une collectivité locale. Le Pays Isle en Périgord, dont fait partie la ville de Périgueux, avait lancé plusieurs opérations permettant à chacun.e de disposer « d'un chèque » allant jusqu'à 250 € pour l'achat d'un vélo électrique chez les vélocistes locaux. La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux s'est saisie de cette aide dans les dernières années. Le Collectif Citoyen Périgueux soutiendra toutes les initiatives allant en ce sens. La redevance issue des infractions de stationnement permettra d'alimenter ce budget.

Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

(pérenniser et développer Péri-vélo)

Nous sommes favorables au développement des services de locations courte et longue durée comme le « Péri-Vélo ». Nous travaillerons en collaboration avec le Grand Périgueux pour en accélérer la mise en place, tout en veillant à ne pas entrer en concurrence avec les vélocistes qui proposent des locations à la journée.

Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous prévoyons de favoriser les ateliers de réparation et les activités pédagogiques répondant aux besoins de citoyens. Les associations de services-vélo auront une place au sein de ces structures.

La mise en place d'actions pour la sensibilisation à ce mode de déplacement, ainsi que des actions de « remise en selle » permettrait d'augmenter l'usage du vélo à destination de tous les publics (jeunes et moins jeunes).

Action n°22 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Le Collectif Citoyen Périgueux se pose en confluence des différentes initiatives locales émanant des citoyens et/ou des associations. Nous travaillerons de concert avec ces différents acteurs et notamment l'association Vélorution qui réalise des actions pédagogiques, des événements autour de l'usage du vélo. Celles-ci sont à développer et généraliser sans pour autant empiéter sur leur rayon d'action.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Les actions pédagogiques de « remise en selle » permettraient d'augmenter l'usage du vélo. Favoriser la mise en place de ces actions et sensibiliser les directeurs.trices d'école découle de cette volonté.

Action n°24 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous étudierons la possibilité d'équiper en vélos les établissements scolaires en collaborant étroitement avec la direction des établissements scolaires.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

L'association Vélorution a récemment lancé le projet de vélo-école périgourdine. La cour de l'école Clos-Chassaing sert à initier des formations pour les débutants et usagers qui n'ont plus pédaler depuis longtemps. Ces stages de remise en selle permettent un apprentissage ainsi que de reprendre confiance tout en rappelant la réglementation en vigueur. Le Collectif Citoyen n'a pas vocation à venir concurrencer cette initiative pertinente et louable des « initiateurs mobilité vélo » de l'Association Vélorution.

Par ailleurs, Périgueux dispose déjà d'un lieu appelé « l'auto-école pour vélo ». Cet équipement est sous-utilisé et il faut le mettre en avant en associant les équipes pédagogiques scolaires et associations.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Dans la mesure du possible, les élu.e.s essayeront de toujours privilégier les modes de déplacements doux (bus, à pied, vélos) dans le but de donner l'exemple.

Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Lors de notre rencontre sur les mobilités nous avons évoqué l'usage des triporteurs, qui faciliterait notamment l'accès au centre historique, en respect avec les piétons. Centre historique dont nous souhaitons étendre la zone piétonne.

Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous n'avons pas pu, à ce jour, étudier s'il était possible financièrement de mettre en place l'indemnité kilométrique vélo pour l'ensemble des agents municipaux. Cependant, cette proposition sera discutée en même temps que l'élaboration du plan de mobilité des salariés.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Nous proposerons un service de « vélo bus », qui sera utilisé par les enfants (encadré par un.e adulte) afin de se rendre à l'école ou au collège de manière sécurisée. Cette initiative permettra aux parents de déposer leurs enfants dans des lieux spécifiques où des employé.e.s de la collectivité prendront le relais pour finir le trajet avec les enfants.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".
(au niveau communal ou intercommunal)

Le Collectif Citoyen, si nous sommes en responsabilité, proposera d'étudier cette question en travaillant avec le Conseil Municipal et les différents partenaires associatifs du territoire. Elle pourrait avoir lieu lors de la semaine du développement durable par exemple.

Action n°31 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".
(au niveau communal ou intercommunal)

Nous étudierons cette possibilité en partenariat avec l'intercommunalité et les autres acteurs de la mobilité du territoire.

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous réaffirmons, conformément à l'article R417-11 du Code de la Route que les véhicules ne doivent pas stationner sur les pistes cyclables.

Nous demanderons à la police municipale de sanctionner systématiquement, via la « brigade verte », ces incivilités du quotidien.

Action n°33 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous inviterons l'ensemble des intervenants à venir co-construire les outils de communication qui permettront, demain, de mieux partager l'espace public. La pacification de la voirie est un enjeu fort de notre programme. Pour rendre à chacun.e la possibilité de parcourir l'espace public. Car la rue est à nous tou.te.s et il en va de la qualité de vie que de s'assurer du respect de la réglementation et notamment des zones 30.

Commentaires généraux

Comme de nombreux citoyen.ne.s de Périgueux, nous faisons le constat qu'il faut développer la place du vélo en ville, en veillant à toujours associer l'ensemble des partenaires associatifs. Le Collectif Citoyen est très sensible à la question de la place des mobilités actives (bus, à pied, en vélo) c'est un axe fort de notre programme pour la ville de Périgueux.

Nous avons déjà mené, en tant que collectif, une réflexion sur les mobilités – au sens large – lors de 4 ateliers citoyens qui ont précédé la réunion publique du 14/12/2019. Il est évident que le sujet est très vaste et qu'il nécessitera d'être constamment questionné lors de la mandature, notamment en lien avec les associations et usager.e.s déjà impliqué.e.s sur ce thème.

La transition écologique fait partie des préoccupations centrales du Collectif et en ce sens la part modale vélo dans la ville doit augmenter significativement au cours de notre mandature. L'utilisation du vélo est actuellement trop faible. Nous mènerons, tant à la ville qu'à l'agglomération du Grand Périgueux, un projet fort et ambitieux sur la place du vélo. Il faut viser à dépasser le seuil au delà duquel, l'usage du vélo devient une évidence pour chacun.e et que son usage se généralise.

Pour cela, l'amélioration et la sécurisation des trajets à vélo, les actions pédagogiques, et le développement des inter-modalités avec d'autres moyens de transports (bus, train, voiture) sont à développer fortement, en se basant sur les objectifs du schéma cyclable de l'agglomération.

Nous étudierons la faisabilité de ce sujet de manière transversale avec les associations, usager.es et services de la Ville et de l'Agglomération afin d'intégrer au mieux ces éléments.